



CONSEILS
MUNICIPAUX
P. 2



LE CME
P. 3



IMPRIMER A QUEL PRIX
P. 3



ATELIER DES
LUTINS
P.4



A LIRE
P. 4



EVEP
P.4

AGENDA
P. 4

<https://etrechyensembleetsolidaires.fr/>

STRÉPINIA' COM

LA GAZETTE QUI VOUS INFORME AUTREMENT



Etréchy ensemble et solidaires

EDITO

Après un été en demi-teinte, on ne peut que penser à ceux qui n'ont pas eu la possibilité

de partir et ont dû se contenter de peu. Le bref passage caniculaire dans notre Commune a montré les failles de notre plan de sauvegarde communal (psc) en ne prévoyant pas l'ouverture des espaces recevant du public aux personnes fragilisées.

La rentrée s'amorce sur le plan sportif avec la venue de la coupe du monde de rugby et il est heureux de voir que certains commerçants retransmettront aussi quelques matchs.

Les 40^{èmes} journées européennes du patrimoine nous donnent, elles, l'occasion de vous proposer un article sur ce que fut Etréchy autrefois pour sortir de nos «murs» et offrir aux Strépiniaçois d'autres horizons s'appelant Vintué, Roussay, Vaucelas, Fontaineliveau, le Clos Morin, le Coudray, les Vaugibourgs, Pont royal, le moulin de Vaux, Pierre Brou... et bien d'autres.

Côté vie quotidienne, nous aurons à faire face à une nouvelle augmentation de nos taxes trouvant leur «source» dans la gestion communale pour le moins étrange de l'eau et de l'assainissement depuis plusieurs mandatures. Essayons de nous préoccuper de cette ressource vitale, qu'il vaudra mieux continuer à économiser.

Après ces thèmes vaguement lourds, gardons l'humeur légère ! Prenons le temps de savourer le moment présent, de contempler la diversité de notre patrimoine et de faire au mieux avec notre cœur et notre imagination. Notez, pour cela, notre prochain rendez-vous dimanche 24 septembre au matin pour notre participation à Essonne Verte Essonne Propre 2023, version automnale où nous nous activerons dans la fabrication de pinces à déchets qui nous seront ensuite utiles lors de la randonnée de nettoyage qui s'ensuivra. Enfin, nous vous proposons une visite au Siredom mercredi 18 octobre après-midi (il reste encore quelques places) et, pour finir l'année, notre «Atelier des lutins» le dimanche 19 novembre prochain à Auvers St Georges

Fanny Mezaguer

Les portes de l'ancien Etréchy.

Jadis, Etréchy était clôturé de murs ceinturés par «le chemin du tour du bourg» (voir le plan cadastral de 1825 en page 3); il y avait des ouvertures sur l'extérieur : les portes.

La porte de Paris au Nord se situait à la hauteur de la rue des Martrois et de la rue Royale (grande route de Paris à Orléans) maintenant appelée Grande rue.

Au sud on trouvait **la porte d'Etampes**, à la jonction de l'actuel boulevard de la Gare («chemin derrière le village» ensuite nommé boulevard du Chemin de fer), et de l'actuelle Grande rue et de la rue de la Tourelle (une petite tour de guet était présente au milieu de cette rue).

La porte de la Fontaine au bas de la rue du même nom se trouvait à la hauteur de l'abreuvoir (aujourd'hui disparu), du lavoir et du boulevard des Lavandières (chemin de la Fontaine des «Corsins*» à la porte du Gord).

La porte du Gord à l'angle de la rue du Gord, est toujours un carrefour entre le boulevard des Lavandières, la route de Vaucelas, la route de Chauffour et le boulevard St Vincent, aujourd'hui appelé carrefour de la Huchette.

La porte St Vincent était située à l'angle du boulevard St Vincent et de sa rue. Pour poursuivre les remparts, il fallait emprunter le boulevard des Martrois suivi de la rue du même nom, nous amenant à la Grande rue puis à la rue du Chemin de fer pour rejoindre le boulevard de la Gare.

Longtemps, lorsque nous allions chez quelqu'un qui habitait près du lavoir, on disait : *nous allons «Hors des Murs»*. Aujourd'hui cette expression n'a plus lieu d'être : avec l'urbanisation, le village s'est agrandi et est devenu «une petite ville à la campagne».

* : cette orthographe est retrouvée dans le plan cadastral de 1825.

Balade gourmande d' E.E.S.

une participante découvre l'histoire et les pépites de notre belle région

Nous sommes plus de cent à être accueillis par un petit-déjeuner fourni par les artisans des commerces environnants. Ensuite, il y a deux parcours à choisir, un long et un court, chacun est conduit par un passionné d'Etréchy qui ponctue d'anecdotes notre circuit pédestre. Au cours de notre aventure, nous avons le plaisir de trouver de curieux petits coins, comme cette ancienne glacière qui intrigue tant par son aspect que par son emplacement.

Sur le second point de ravitaillement, nous avons à disposition des mets régionaux et le plaisir de tendre l'oreille à une conteuse qui incarne parfaitement son rôle. Nous poursuivons notre excursion toujours rythmée par de nouvelles histoires comme «la ration du soldat**» habilement mise en scène et très appréciée par tous. Notre balade gourmande se finit par un repas servi par les joyeux bénévoles de cette superbe association qui nous permet de découvrir l'importance de manger local, car tous les produits proposés sont de proximité.

** : d'autres photos sur notre site



Echos ...de la vie municipale

Extrait des délibérations de la séance du 29 juin 2023

Que se passe-t-il au sein de ce Conseil municipal de juin, est-ce la valse des pouvoirs ? Sans doute des agendas bien chargés pour si peu de présents (20 au total sur 29). Un petit rappel s'impose aux lecteurs, la Mairie est gérée majoritairement par l'équipe du Maire, et à cela s'ajoute trois forces participant à la gestion de la ville. Ces forces ont un rôle très important puisqu'elles représentent à elles trois une grande partie des Strépiinois (plus de 60% !). Etre sur le terrain, c'est entre autres, remonter les besoins, les idées, les souhaits, la parole des habitants qui ne trouvent pas d'écho auprès de la Mairie. Constat leur absence ou que ces forces s'amenuisent ou se perdent dans la confusion, n'est pas une bonne chose pour le citoyen.

En début de séance, vote du procès-verbal du 30 mars : nos élus ont voté contre, n'ayant pas vu dans ce document officiel les précisions utiles à la bonne compréhension lors du «cafoillage» concernant le quorum non atteint pour pouvoir délibérer quant à l'attribution de subventions aux associations. Par contre vote du procès-verbal du 25 mai à l'unanimité.

Révision du plan local d'urbanisme. C'est une procédure sur 2 ans : diagnostic pour déterminer les constats, puis travail sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Il semble inévitable de devoir construire un certain nombre de logements. De 2019 à 2030 il nous a été annoncé un minimum de 12 logements à construire par an soit 127 logements au total en 2030.

Pour obtenir 15% d'augmentation de la densité humaine et 25% d'augmentation de la densité des espaces d'habitat, et être de fait compatible avec le schéma directeur de la région Ile de France (SDRIF), le seul scénario crédible serait une cible 2030 de 7600 habitants sur Etréchy avec 49 logements par an et donc 690 logements au total (113 logements ont déjà été autorisés, **reste donc 577 logements à faire accepter aux Strépiinois d'ici 2030**).

Suite à la présentation nous avons évoqué le travail des 9 comités de quartier sur le PADD, nous avons souligné les grandes disparités en rappelant que nous n'avons pas été consultés pour nos propres quartiers. Ce fut donc l'occasion de nous exprimer avec ces quelques points que nous souhaitons voir apparaître :

- végétaliser plutôt que «conserver la végétalisation actuelle», pourquoi pas dans la Grande rue ?
- un choix politique difficile s'imposera : privilégier le patrimoine ou privilégier l'isolation; pourquoi ne pas l'aborder dès à présent ?
- absence d'orientation de notre Commune vers un avenir avec moins de voitures. Combien de place(s) de stationnement par logement ? Quelle place pour les commerçants en ville pour favoriser les installations de commerces en ville ?
- pas de schéma directeur des circulations douces pour aller vers une cohérence des déplacements : où est la place du handicap ? Nous prônons une «ville lisse» : plus aucun obstacle à la mobilité des piétons, mais signalétique au sol et potelets verrouillés, chicanes plutôt que dos d'âne et ralentisseurs, souvent illégaux, aller vers une harmonisation de la vitesse à 30 km/h après consultation des Strépiinois.

Les 3 élus d' E.E.S ont retenu que :

- D'ici 2030, les prévisions d'être 7600 habitants imposeront 577 logements à construire.
- Il ne reste vraiment plus qu'EES comme seule vraie alternative sérieuse pour gérer notre Commune.
- La précarité n'est pas à balayer d'un revers de main

- avec l'augmentation inéluctable du nombre d'habitants dans notre bassin de vie, il est regrettable que l'idée d'une gare SNCF supplémentaire entre Etampes et Etréchy (à Saint Phallier) ne soit pas évoquée avec les Communes voisines afin d'alléger la pression urbaine et le stationnement sur Etréchy.

Extension de la vidéo protection (18 caméras actuellement ne suffisent pas. L'extension avec 5 caméras de plus, coûtera 47 000€)

Rappel : la vidéo surveillance (VS) nécessite d'avoir quelqu'un en permanence derrière les écrans. La vidéo protection (VP) permet, si réquisition par le Parquet, de visionner les enregistrements.

Monsieur le Maire rappelle en séance qu'en cas de cambriolage il faut porter plainte en Gendarmerie et c'est la Gendarmerie ensuite qui fait la réquisition (... tant d'heure sur telle ou telle caméra..).

Le vote de cette extension de vidéo protection a été pris en compte ce 29 juin et les caméras dans la Grande rue montée dans la semaine qui suivait... On peut se demander l'intérêt de voter une dépense quand celle ci a déjà été faite. Sans doute est-ce de l'anticipation ?...

Attribution de compensation (AC) : l'AC est le principal flux financier entre les Communes et la CCEJR. Elle assure la neutralité budgétaire des transferts de charges et de compétences entre elles (ici, il s'agit des compétences voirie, eaux pluviales et éclairage public). Cette révision a été recommandée par la chambre régionale des comptes dans son rapport. C'est la CLECT(Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) qui a pour mission de valoriser les transferts de charge conformément au Code Général des Impôts. La Commune versera cette année 60 751€ à la CCEJR.

Création d'un règlement intérieur pour le forum des associations : Une fois de plus, nous nous demandons ce qui se passe en Mairie. Il est demandé aux Conseillers de voter la création d'un règlement intérieur alors qu'il a déjà été voté l'an dernier. L'oubli semble collectif. Est ce à nous de rappeler ce qui existe ? Aurions-nous pu oublier un règlement qui interdit aux associations religieuses, culturelles, politiques de participer au Forum ? Administrativement parlant cette erreur est d'importance.

Hors Conseil municipal, étant donné qu'au précédent Conseil municipal il nous avait été affirmé qu'il n'y avait pas de problème avec les logements d'urgence, nous évoquons le cas d'un Strépiinois qui vivait dans sa voiture depuis deux mois et pour lequel (faisant partie de la commission vie sociale) nous demandons de l'aide via le C.C.A.S. **C'est sans aucune humanité** que notre question fut balayée et que des leçons de morale nous furent prodiguées par notre jeune Maire.

et la séance du 9 juin 2023

Pour l'élection des délégués du collège électoral en vue de l'élection des Sénateurs le 24 septembre nous étions amenés à voter à bulletin secret.

Mais le représentant d'**Etréchy bleue marine** a donné son pouvoir à la majorité, et un bulletin nul a soulevé la mauvaise humeur de notre Maire. Rassurez-vous, les 3 élus d'EES ont bien voté pour leur candidat d'**Etréchy Ensemble et Solidaires**

Echos ...de la vie intercommunale.

Navigation en eaux troubles ou l'augmentation de notre facture d'eau

L'histoire se répète. Hier, il était question de la taxe foncière, aujourd'hui c'est au tour de l'eau et de l'assainissement. Comme nous l'avons déjà évoqué dans notre propre tribune du « VIVRE A ETRÉCHY » n° 145 du mois de décembre 2022, la facture d'eau augmente et ce, pour faire face à une détérioration de nos réseaux de distribution et pour compenser une absence de gestion des mandatures précédentes lorsque la compétence était dévolue aux Communes. En 2017, ces compétences étaient transférées à la CCEJR. Lors du Conseil municipal du 8 février 2019, la Commune d' Etréchy a délibéré pour procéder au reversement à la CCEJR de « seulement » 15% du montant total des excédents d'investissement eau et assainissement arrêté au 31 décembre 2016. Était-ce vraiment sérieux et responsable ? Mais au-delà de cette augmentation décidée et considérée comme nécessaire afin de permettre des investissements qui n'ont pas été faits par le passé et de certains qui auraient dû être faits plus tôt, il y a un réel manque d'anticipation et de progressivité dans l'augmentation de nos taxes, somme toute normales si on considère le coût de la vie. Elles deviennent indécentes lorsque cela s'applique de façon si brusque. Il nous semble poindre l'amorce d'une guerre de succession pour la présidence de la CCEJR.

Qu'est-ce que le conseil municipal des enfants (CME) ?

Les origines.

Il a été mis en place par Claude Casagrande, Maire d'Etréchy, en novembre 1987, et a été poursuivi, avec plus ou moins de réussite et de bonne volonté sous les mandatures suivantes.

L'installation.

Du CE2 au CM2, les élèves reçoivent la visite d'un agent de la Mairie ou d'un Conseiller municipal qui leur explique le rôle et le fonctionnement du CME. Le CME se compose de 18 membres (3 élus de CM1 et 3 en CM2 de chacun de nos 3 groupes scolaires). Les parents doivent signer un engagement réciproque. Le jeune Conseiller assiste aux réunions mensuelles et est présent aux commémorations : en y participant activement, cela lui permet de comprendre l'Histoire et encourage le devoir de mémoire. C'est une forme d'éducation à la citoyenneté. Les candidats font campagne, l'élection se passe dans chaque groupe scolaire, et l'élection du «Maire enfant» se fait en Mairie. Il a un rôle de représentant et de porte-parole auprès du Maire dont il est l'interlocuteur privilégié.

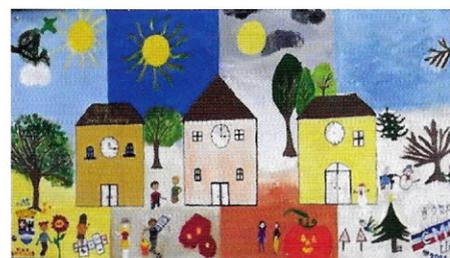
Le fonctionnement.

Le CME se réunit en commissions qui ont évolué au cours des années : social, culture, développement durable et sports loisirs. Les projets destinés à améliorer la vie locale sont présentés au Maire pour être inscrits au programme des actions de la ville. Les réunions sont animées par un adulte; un compte-rendu est fait en interne pour suivre l'évolution du projet et un bilan final est remis au Conseil municipal et rendu public. Concernant la faisabilité du projet et le budget alloué (qui peut aller jusqu'à 4 700 €), l'adulte référent apporte une aide technique, il en rend compte aux services communaux et au Conseil municipal.

Une question est souvent posée : pourquoi nos jeunes Conseillers portent l'écharpe tricolore ? Le port de l'écharpe ne donne aucune délégation comme c'est le cas pour le Maire, mais elle symbolise la République et ses valeurs; c'est la reconnaissance de l'engagement de ces enfants pour la vie de leur Commune : elle leur donne une distinction solennelle aux yeux de ceux qui les ont élus et de toute la population. Voici quelques exemples de projets depuis la création du Conseil municipal des enfants : un document distribué sur le marché sur le thème des déchets et de l'environnement, une fresque des quatre saisons (voir photo), une animation par un auteur d'albums jeunesse et la réalisation d'un recueil de fables, le festival des héros, la proposition des boîtes à livres, du skate-park, des plantations d'herbes médicinales, d'une charte de la propreté. Les anciens Conseillers que nous avons rencontrés semblent tous satisfaits de leur action et reconnaissent avoir pris de l'assurance en public.

Mais après ?

Après 2 ans de fonctionnement, chaque Conseiller cède sa place à un nouvel élu et peut se sentir frustré de ne pas pouvoir poursuivre son engagement dans un «Conseil municipal des jeunes» au niveau du collège. C'est ce qu'EES avait (et garde !) comme projet. Cela est envisagé par certains Maires, mais la mise en œuvre est complexe : notamment par la présence d'enfants venus de Communes voisines, et donc impliquant plusieurs Maires concernés au sein de la Communauté de Communes. Alors pourquoi ne pas imaginer un «Conseil municipal des jeunes» au sein de la Communauté de Communes? Ce serait le moyen de poursuivre la démarche d'éducation à la citoyenneté jusqu'à leur majorité.



Imprimer à quel prix ...

Jusqu'à l'édition de juin, nous faisons nos impressions à l'Imprimerie Européenne de Rochefort. Elle devait jadis imprimer en France, ce n'est plus le cas actuellement. La gazette voyageait donc, ce qui coûtait beaucoup plus cher, suite à l'augmentation du prix du carburant. D'autre part ce n'était pas compatible avec notre volonté de réduire le bilan carbone. De plus nous devons imprimer 5000 exemplaires pour des raisons de coût alors que nos besoins n'étaient que de 4000.

Nous voulions un imprimeur relativement compétitif qui imprime en France. Nous avons trouvé «J'imprime en France» dans le sud ouest.

L'utilisation du papier recyclé demande 3 fois moins d'énergie, 3 fois moins d'eau et jusqu'à 30 % de CO₂ de moins que la production de papier à base de bois*. Cependant ce papier coûte beaucoup plus cher.

N'est-il pas temps que les pouvoirs publics s'emparent de cette question et financent en partie la différence par le biais d'un bonus-malus? Le bois utilisé pour le papier non recyclé est certes issu des déchets de l'industrie du bois mais les pellets de chauffage aussi. N'y a-t-il pas moyen de favoriser la fabrication d'autres produits à partir de ces déchets, comme les pellets, compte tenu de la crise énergétique ? Il y a là de quoi interpeller nos élus en général.

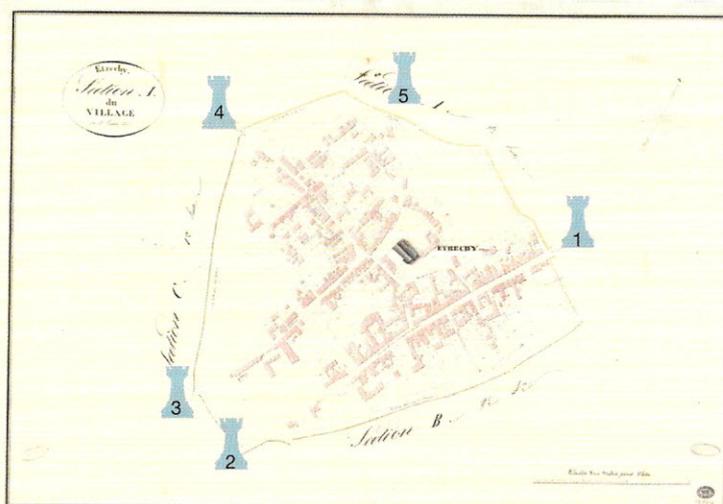
* source : Consoglobe

Plan cadastral d' Etréchy (suite de la page 1)

Datant de 1825, ce plan cadastral vous permet d'y retrouver :

- 1 la porte de Paris
- 2 la porte d' Etampes
- 3 la porte de la Fontaine
- 4 la porte du Gord
- 5 la porte St Vincent

Le plan est disponible ici : <https://archives.essonne.fr>



«Le siècle de Louis» par Gérard Chardon.

Comment ne pas être fier d'être Strépiñacois ! Nous allons évoquer une raison parmi tant d'autres.

C'est le sixième auteur que nous allons citer dans notre gazette. Les cinq précédents ont édité leur livre, et celui-ci est actuellement dans son travail de recherche avec une oeuvre qui fait déjà 351 pages. Ce livre nous raconte la vie d'un soldat napoléonien qui est enterré dans notre cimetière d'Etréchy (photo ci-contre). Ce long travail de recherche pour suivre Louis Charpentier, ce Grognard centenaire né en 1790 ayant vécu 102 ans, nous permet page après page de suivre son parcours, son enrôlement auprès de Napoléon 1^{er} jusqu'à sa mort et son enterrement chez nous. Au passage, il nous est permis de voir l'évolution des recensements, l'arrivée de personnes venues d'autres pays pour, non pas systématiquement y chercher du travail, mais aussi y apporter des compétences. On voit apparaître en 1861 six belges et un polonais médecin de son état qui épousera une dame de Bonnelles. Nous espérons que cette oeuvre, en gestation chez **Gérard Chardon**, verra sa place chez un éditeur car l'épreuve qu'il nous a été donnée de parcourir est tout simplement passionnante.



Agenda Culturel

Café Cham's :

- 6 au 15 octobre : Exposition Aude Charrière, artiste peintre essonnoise (peinture acrylique, collage)
- Vendredi 6 octobre : Cham Session #8 avec Génération's Cham
- Samedi 7 octobre : Atelier initiation collage-acrylique tout public + Vernissage
- Samedi 14 octobre : Soirée Karaoké avec Stéphane
- Samedi 4 Novembre : Soirée Magie « Y'a un truc » Avec Génération's Cham

Au P'ti Vilco :

- Samedi 16 septembre : A la découverte des plantes avec Françoise Houel
- Dimanche 17 septembre : rallye du patrimoine inscription souhaitable auprès de Françoise Houel au 06 88 28 91 88 ou f-houel@orange.fr
- Samedi 30 septembre 20h30 : contes autour du lien avec le caquetoir
- Les vendredis 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre : boeuf acoustique
- Les vendredis 27 octobre, 24 novembre : boeuf électrique

Les Répar'café (Date/Lieu):

24/09	Lardy
01/10	Dourdan
14/10	Chamarande
15/10	Etampes
22/10	Janville
04/11	Etréchy
05/11	Dourdan
19/11	Etampes
26/11	Bouray

Plus de détails sur notre site ou au 07.82.80.66.13

L'atelier des lutins.

Troisième édition pour cet atelier des lutins qui ouvre grand la voie aux déballages et marchés de Noël. C'est normal, nos lutins ont été mobilisés par la famille Noël pour, cette année encore, fabriquer les jouets des enfants et nous aider à préparer les fêtes dans l'esprit espiègle qui les anime. Le dimanche 19 novembre, venez pour participer, ici à la création de guirlandes ou de boules, là, à la préparation d'emballages divers et variés ou encore à la confection des friandises tant convoitées en cette fin d'année. A la veille de la journée internationale de l'enfant, nous voulions tout faire pour donner le top départ des festivités. Venez découvrir, l'espace d'une journée, la créativité frénétique de Bidule, Bouftou, Farfouille, Gadou, Gribouille et Tincelle accompagnés du Père Noël et de leurs amis pour être prêts le 25 décembre. Ils ont besoin de votre aide pour tenter d'exaucer au mieux encore cette année les vœux de nos chers bambins. Mère Noël sera présente pour vous conter les merveilleuses histoires qu'elle garde soigneusement près d'elle et pour les partager avec vous en cette fin d'année. Venez nombreux participer à l'aventure dimanche 19 novembre à la salle polyvalente d'Auvers Saint Georges.

Une activité moderne : l'écojogging

À l'accoutumée, nous consacrons une partie de cette page pour parler d'un métier ancien, mais une activité nouvellement venue de Suède en 2016, nous pousse à mener cette digression. L'écojogging loin d'être un récent anglicisme associe le jogging et le ramassage de déchets. Nous ne pouvons qu'être émerveillés par ces élans d'imagination.

La France n'est pas en reste, le Département de l'Essonne non plus et encore moins Etréchy avec ses associations, ses collectifs sensibles à leur environnement.

Toujours est-il, qu' **Etréchy Ensemble et Solidaires** se mobilise le 24 septembre 2023 à partir de 8h30 et compte bien sur les Strépiñacois, les bénévoles, les adhérents pour faire de cette journée une action collective.

ETRECHY
DIM 24 SEPTEMBRE
PARC DE LA JUINE

ESSONNE
VERTE
ESSONNE
PROPRE

Accueil à 8h30
 9H - Confection de pinces
 10H - Randonnée de nettoyage
 11h30 - Quiz et diplômes enfants
 12H - Pot de l'amitié et bilan de la matinée



Vous appréciez notre gazette et notre association, contribuez à nos actions en adhérant à «Etréchy Ensemble et Solidaires»

Nom : Prénom :
 Adresse complète :
 Tél. (fixe ou mobile) : Mail :
 Date de la demande :

Je souhaite : adhérer à l'association (20€)
 Soutenir l'association

..... (indiquez le montant en €)

